

CERTIFICATEUR

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE - RNCP19118
CAP - Maintenance de véhicules option C (motocycle)

ACTIVITE

Un mécanicien motocycle répare, assure l'entretien mécanique, électrique, pneumatique, hydraulique des véhicules automoteurs à deux roues.

Avec l'arrivée des équipements électroniques ses compétences se sont élargies. Outre l'entretien courant : graissage, vidange, contrôle... le mécanicien effectue des travaux sur le moteur, la boîte de vitesse, l'embrayage, les essieux, les roues, les freins, la suspension, ou encore l'équipement électrique.

Les activités principales de ce technicien ou cette technicienne consistent à :

- réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective
- participer au diagnostic sur les véhicules
- réceptionner et restituer le véhicule
- participer à l'organisation de la maintenance

Face à une panne, le mécanicien doit être capable de :

- établir un diagnostic
- réparer la panne
- effectuer des mises au point, des réglages
- procéder à différents essais, soit au garage, soit sur la route

Toutes ces activités lui demandant de :

- s'inscrire dans la démarche qualité et commerciale de son entreprise
- respecter les règles du système de management « Hygiène – Sécurité – Environnement » (HSE) en assurant la préservation de la santé, de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement
- respecter les temps impartis, les consignes et procédures en vigueur dans l'entreprise

Le mécanicien peut être salarié chez un artisan garagiste, chez un concessionnaire, dans un centre de réparation rapide ou se mettre à son compte.

OBJECTIFS

A l'issue de sa formation, l'apprenti doit être capable :

- D'assurer la maintenance périodique d'un véhicule automoteur à deux roues (cyclomoteur, moto, scooter).
- De faire un diagnostic
- De réaliser une maintenance corrective
- De réceptionner et restituer un véhicule

DUREE DE LA FORMATION

La formation au CFA se fait en alternance sur deux années. L'apprenti vient au CFA une semaine sur 3, à raison de 12 semaines par an, soit 840 heures de formation au CFA. Il passe 40 semaines par an en entreprise.

La formation est possible en 1 an (420 heures) si l'apprenti est titulaire d'un diplôme équivalent ou du baccalauréat.

CONDITIONS D'ACCES

- Aucun diplôme n'est requis
- Avoir trouvé un maître d'apprentissage et avoir établi un contrat professionnel d'apprentissage avec l'entreprise
- Avoir plus de 15 ans et moins de 30 ans pour un contrat en apprentissage
- Avant 16 ans, avoir terminé le cycle collège (3e incluse)
- A partir de 30 ans, avoir signé un contrat de professionnalisation, ou être salarié de la formation continue

SECTEUR(S) D'ACTIVITE ET/OU TYPE(S) D'EMPLOI

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle maintenance des véhicules (MV) est amené à exercer son activité de service dans tous les domaines de la maintenance des véhicules :

- dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs (concessionnaires)
- dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques (garages polyvalents)
- dans une entreprise d'intervention rapide
- dans les services de maintenance de flottes de véhicules

BLOCS DE COMPETENCES

Référentiel : [RNCP19118 - CAP - Maintenance de véhicules : Option A : Voitures particulières Option B : Véhicules de transport routier Option C : Motocycles - France Compétences \(francecompetences.fr\)](#)

| Référence | Evaluation et Examens |
|--|-------------------------------|
| EP1 – Préparation d'une intervention de maintenance | Ponctuel pratique Durée 4h |
| EP2 – Réalisation d'intervention sur véhicule | Ponctuel pratique Durée 4h |
| Chef d'œuvre | Ponctuel oral Durée 10mn |
| EG1 – Français et histoire/géographie | Ponctuel écrit Durée 2h15 |
| EG2 – Mathématiques, sciences physiques et chimiques | Ponctuel écrit Durée 2h |
| EG3 – Education physique et sportive | Ponctuel |
| EG4 – PSE | Ponctuel écrit Durée 1h |

PROGRAMME ET MATIERES

Enseignement professionnel

- Diagnostic
- Préparation et réalisation des interventions de maintenance
- Réalisation d'interventions sur véhicule
- Maintenance périodique
- Maintenance corrective
- Réception et restitution de véhicule
- Organisation de la maintenance

Prévention Santé Environnement

Analyse fonctionnelle et technologique

- étude d'une situation professionnelle à partir d'un dossier technique
- étude de système (dessin industriel)
- technologie professionnelle
- réglementation en matière de sécurité, prévention

Enseignement général

- Français, Histoire géographie, Education civique
- Mathématiques, Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Langue vivante

PASSERELLES ET POURSUITE D'ETUDES

Le CAP maintenance des véhicules, option motocycles permet un accès direct à l'emploi.
Une poursuite d'étude vers un Bac Pro, une mention complémentaire ou un CQP est également possible.

NOS VALEURS AJOUTEES

- Les locaux modernes avec des équipements performants
- Un accompagnement proche de nos apprentis par une équipe pédagogique toujours à l'écoute
- Un panel de formations étendu qui permet aux apprentis qui le désirent de poursuivre leur parcours de formation au sein de notre établissement
- Une grande proximité avec les employeurs du territoire, gage d'insertion

MOYENS ET INDICATEURS

| Moyens techniques | Moyens pédagogiques | Méthodes mobilisées |
|---|--|--|
| Atelier entretien des véhicules avec 4 ponts à deux colonnes, un pont à ciseaux, un pont parallélisme, un appareil à amortisseur, une presse, une équilibreuse, une machine démonte pneu, un banc à géométrie Un laboratoire d'analyse fonctionnelle et structurelle Salles de classes avec vidéoprojecteur | Mise en situation. Cas pratiques. | Démonstration. Interrogation. |
| Modalités de formation | | |
| Apprentissage. Formation continue | | |
| Financement de la formation | | |
| Apprentissage : par l'OPCO de la filière concernée. Formation continue : par les organismes sociaux et en autofinancement | | |
| Taux d'obtention session 2021 (tous statuts confondus – nous consulter) | Taux de poursuite d'études 2019 (tous statuts confondus – nous consulter) | Taux de rupture (tous statuts confondus – nous consulter) |
| Sans objet | Sans objet | Sans objet |
| Les indicateurs de résultats cités à l'article L. 6111-8 du Code du travail, sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics. Nous vous informons de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil | | |

MODALITES D'INSCRIPTION

Portail d'inscription : <https://3wcfa.agglo-paysdaix.fr/netypareo/index.php/preinscription>

Modalités d'inscription (délais d'accès, coût de la formation et financement...) :

[Inscriptions au CFA Métropolitain Campus des Métiers \(ampmetropole.fr\)](https://www.ampmetropole.fr)

Référent Formation : Audrey CHAUVIN - 04 42 29 61 13 - audrey.chauvin@ampmetropole.fr

CONTACT ET ACCESSIBILITE

Centre de Formation d'Apprentis Métropolitain Campus des Métiers

200, rue Maurice Estrangin 13290 Aix-en-Provence

(Zones Les Milles, face au parking Relais du Plan d'Aillane)

Lignes de bus Aix en Bus et LeCar arrêts Parking Relais ou « CFA / Granon » : 04, 211 et L040 (www.lepilote.com)

Accueil : 04 42 29 61 11

Site internet : <https://cfapa.ampmetropole.fr/>

Pour toute information relative à une situation de handicap, notre référent handicap est à votre écoute :

Catherine STOCKER - 04 42 29 61 18 - catherine.stocker@ampmetropole.fr